



FLASH INFOS

AVRIL 2020

SPÉCIAL COVID-19

Chères Vézacoises, chers Vézacois,

Ce « Flash Infos » revêt, bien entendu, un caractère particulier compte tenu de la **crise sanitaire** que nous vivons tous.

Il a pour but premier de vous informer des dispositions qui ont été prises au niveau communal pour aider à passer cette période difficile.

Ce Flash est aussi le premier depuis les élections du 15 mars dernier et, bien entendu, au nom de toute l'équipe « **Continuons ensemble** », je tiens à vous adresser mes plus sincères **remerciements**. En effet, vous nous avez renouvelé votre confiance de façon forte, voire même très forte (82% de suffrages exprimés). Bien sûr avec un petit regret sur la participation plus faible qu'à l'habitude mais nous en connaissons tous la raison essentielle : le Coronavirus.

Votre vote a été un vote de reconnaissance et de satisfaction sur le travail accompli et les actions engagées depuis six ans.

Toute l'équipe en place vous assure de sa plus grande gratitude.

Je tiens à saluer, également, la qualité et la chaleur de votre accueil lors de la campagne électorale. Nos échanges ont été très riches et très intéressants, de nombreuses demandes et propositions ont été formulées. Nous avons, bien évidemment, commencé à les analyser et nous mettrons tout en œuvre pendant ce mandat pour répondre à un maximum d'entre elles.

Je peux vous assurer que toute l'équipe que vous avez élue mettra toute son énergie pour poursuivre le développement de Vézac avec le souci permanent de n'oublier personne, c'est le cœur de notre projet social.

L'année 2020 sera forcément une année singulière pour le pays, pour l'ensemble de la population et par la suite pour la vie communale.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous apporter d'autres informations.

Encore merci pour votre confiance.

Jean-Luc LENTIER, Maire.

GARDE D'ENFANTS À L'ÉCOLE

Les enfants des personnels soignants, des personnels participant aux forces de sécurité intérieure, des personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance, des professionnels de différentes structures éligibles au dispositif, travailleurs sociaux, techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF), médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes et psychologues sont accueillis, à l'école, **depuis le lundi 16 mars à 7h30**.

Si vous faites partie d'une de ces catégories et que vous n'avez aucun autre moyen de garde, merci de contacter l'école sur les horaires scolaires afin que nous organisions l'accueil au 04.71.62.45.71.

Le personnel communal assure la garderie matin, midi et soir, du lundi au vendredi ainsi que la cantine.

Renseignements supplémentaires sur le site internet de l'école : <https://sitesecoles15.ac-clermont.fr/0150556y/>

Stéphanie GARDES, chargée du pôle Enfance.

MESURES SOCIALES

Fin 2019, le CCAS de Vézac et celui d'Arpajon sur Cère ont signé une convention pour la mise en place d'un « pôle social » afin de mutualiser les services et contribuer au bien vieillir. La mise en place de ses actions a débuté avec des animations et ateliers proposées aux aînés par Céline BOYER, animatrice sociale sur les 2 communes.

Au vu des événements actuels et des mesures de confinement, nous avons décidé, dans l'urgence de **privilégier le contact avec nos aînés** de plus de 80 ans qui sont les plus vulnérables.

Concrètement, depuis le 17 mars, nous les appelons toutes les semaines, tout d'abord, pour prendre de leurs nouvelles, et proposer le **portage de courses ou de médicaments**, en cette période difficile, tout en respectant les règles de sécurité.

Toutefois, nous nous excusons auprès des personnes, qui pourraient ne pas avoir été contactées, en effet certaines sont sur liste rouge, et nous n'avons donc pas pu récupérer leur numéro de téléphone. Nous utilisons le listing des personnes inscrites sur la liste électorale de la commune. Si certaines ne sont pas inscrites nous les invitons à appeler la mairie au 04.71.62.40.09, elles seront réorientées sur le portable de Mr Lentier, Maire, ou sur le portable d'un des 4 adjoints.

Des personnes seules septuagénaires ayant des difficultés, peuvent également faire leur demande auprès de la mairie.

Après toutes ces mesures de confinement, nous continuerons nos actions au sein du « Pôle social » et nous ne manquerons pas de vous en informer dans le prochain Flash Infos.

Jacqueline GASNAULT, chargée du pôle Animation Sociale.

INFOS PRATIQUES DURANT LE CONFINEMENT

MAIRIE FERMÉE :

Permanences pour affaires urgentes, uniquement sur rendez-vous au 04.71.62.40.09 :
Lundi – Mercredi – Vendredi de 9h00 à 12h00.

AGENCE POSTALE FERMÉE :

Consulter laposte.fr

UTILE :

Nouveaux horaires du lundi au samedi de 7h30 à 14h30 NON STOP*. Fermeture le dimanche.

Vous pouvez passer vos commandes par mail de préférence à : utile-vezac@orange.fr
ou par téléphone au 04.71.43.38.61

*Ces horaires pourront évoluer pour s'adapter à la situation actuelle.

NULLE PART AILLEURS :

Nouveaux horaires :

- du lundi au jeudi et le samedi de 8h00 à 13h00
- vendredi de 8h00 à 13h00 et de 17h00 à 19h00
- dimanche de 9h00 à 13h00

RESTAURANT LE GREEN :

- A compter du 03/04, pizzas à emporter les vendredis et samedis de 18h00 à 21h00.
Commandes sur réservation uniquement à partir de 16h00 au 04.71.62.40.80.

Pour terminer, la municipalité et, sans aucun doute, l'ensemble des Vézacois, tiennent à exprimer leurs plus vifs remerciements et leur plus grande gratitude envers l'ensemble du personnel soignant qu'il travaille en libéral ou en établissement.

Nous y associons aussi les commerçants de la Commune dont les gérants de la supérette Utile, Christophe et Elisabeth avec leur personnel qui mettent tout en œuvre pour dispenser un service de grande qualité, ainsi que Christine et Léo du Nulle Part Ailleurs et enfin, Christelle et Sylvain du Green.

N'oublions pas toute l'équipe enseignante et le personnel communal qui répondent présents sept jours sur sept.